



FÉDÉRATION
DES MÉDECINS
OMNIPRATICIENS
DU QUÉBEC



AMOOOQ
Association des Médecins
Omnipraticiens de l'Ouest
du Québec

No d'activité : 100433

Des Symptômes aux Solutions : Simplifier le parcours du patient chez les personnes atteintes de dystonie cervicale et de blépharospasme

Jeudi 11 juin 2026 de 18:00 à 21:30



restaurant l'Orée du bois

15 Chem. Kingsmere, Chelsea, QC J9B 1A1



Président de séance

Message des organisateurs

RSVP: Vuth Chum
vuth.chum@abbvie.com
438-355-1459

Horaire

18:00 - 18:30

Accueil

18:30 - 21:30

Simplifier le parcours du patient chez les personnes atteintes de dystonie cervicale et de blépharospasme

Dr Francois Jacques et Dr Abdallah Hadj Tahar, Neurologues, neuro-outaouais

Objectifs

Simplifier le parcours du patient chez les personnes atteintes de dystonie cervicale et de blépharospasme

À la fin de la présentation le participant sera en mesure de :

- Reconnaître et décrire la prévalence et le fardeau de la dystonie craniocervicale au Canada.
- Dépister et diagnostiquer la dystonie craniocervicale, comme le blépharospasme et la dystonie cervicale.
- Résumer les approches de prise en charge appropriées pour le traitement du blépharospasme et de la dystonie cervicale, y compris les options de traitement et les orientations appropriées.

Évaluation



Une fois l'activité terminée, veuillez l'évaluer à partir de ce code QR. Vous recevrez également un lien après l'activité.

Accréditation

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 3,00 heure(s) d'activité reconnues au sens du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ, soit 3,00 heure(s) de catégorie A et 0,00 heure(s) de catégorie B (AEEP). Le Code d'éthique en DPC du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Corporation Abbvie

Cette activité est admissible aux allocations du fonds de formation ou au ressourcement.

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>